

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. AUGUSTIN REY

Natalité. Mortalité. Morbidité

Journal de la société statistique de Paris, tome 73 (1932), p. 379-385

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1932__73__379_0

© Société de statistique de Paris, 1932, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

*
* *

Natalité. Mortalité. morbidité, par M. A. Augustin REY,

*Président de la Société de Médecine publique et de génie sanitaire (Institut Pasteur).
Membre de la Société d'Économie Politique.*

Au point de vue démographique la France, plus particulièrement depuis près de vingt-cinq ans, traverse une vé itable crise nationale qui attaque les sources mêmes de sa vitalité et est inquiétante pour son avenir.

Il est difficile de séparer, dans l'examen de ce edoutable problème, les trois éléments dont il se compose : la natalité, la mortalité, la morbidité. Les répercussions qu'ils ont l'un sur l'autre rendent nécessaire, si l'on veut avoir la claire vision de la vérité, de ne jamais les isoler. Trop nombreux sont ceux qui, en n'envisageant qu'un élément, s'égarerent dans le maquis des chiffres, de l'analyse et du détail et ne savent pas reconstituer par synthèse les vraies causes qui agissent.

L'organisation morale et matérielle de la vie journalière des populations, — soit agglomérées farouchement dans des centres trop surpeuplés, soit dispersées dans des districts ruraux, — a une importance fondamentale dans le développement des nations. On ne saurait assez attirer l'attention, sur le côté technique de la vie de la famille, — la cellule sociale par excellence, — à laquelle dans notre Société moderne on ne saura jamais apporter assez de directions et de protection.

Aussi la manière de vivre et de s'alimenter, en barrant la route à tous les excès, l'alcoolisme principalement, la manière de loger et de travailler commandent en souveraine la vitalité et la prospérité des agglomérations humaines.

*

Les taux de la natalité et de la mortalité françaises.

Voici le tableau pour les années 1913, 1921, 1924, 1927, 1928, 1930 et 1931 des mouvements de la population française :

Années	Population	Naissances	Décès	Décès par 1.000 hab.
1913	41.476.000	790.355 excédent 58.914	731.441	17,6 ‰
1921	39.210.000	811.776 excédent 118.651	693.125	17,7 ‰
1924	40.310.000	753.519 excédent 74.577	678.942	16,9 ‰
1927	40.960.000	741.708 excédent 65.042	676.666	16,5 ‰
1928	41.020.000	745.315 excédent 70.205	675.110	16,5 ‰
1930	41.880.000	748.911 excédent 99.786	649.125	15,5 ‰
1931	41.834.000	730.249 excédent 49.539	680.710	16,3 ‰

Ce tableau ne révèle aucun progrès sensible pour le taux de la mortalité qui est absolument excessif et ne signale depuis 1913 presque aucune amélioration dans la santé générale du pays. Quand au taux apparent de la natalité, qui était encore de 19,1 ‰ en 1913, il ne cesse de décroître dangereusement et atteint en 1928 le taux de 18,2 ‰ et en 1931 celui de 17,5 ‰. Si de grands pays de l'Europe voient leur taux de natalité baisser au-dessous de celui de la France, ils ne sont pas en péril comme notre pays, car leur taux de mortalité est en baisse constante par suite des travaux immenses d'assainissements entrepris.

On peut juger par ces chiffres quelle est la faible différence que la haute mortalité générale de la France laisse à l'excédent de population qui n'est plus pour 1931 que de 49.539 habitants seulement.

Depuis 1926, la population de 40.743.897 habitants a passé au 8 mars 1931 à 41.834.923 habitants, soit une augmentation apparente de 1.091.026 habitants. Sur 38.944.000 Français, nous avons 2.890.923 étrangers qui ont un taux moyen de natalité plutôt élevé.

Les naturalisations au nombre approximatif, ces cinq dernières années, de 300.000; les jeunes gens étrangers nés en France qui sont devenus Français de plein droit à l'âge de vingt et un ans en déclarant vouloir acquérir la nationalité française, montrent que nous devons la faible augmentation de la population aux trois quarts à des étrangers.

Ces statistiques, pour ceux qui savent les comprendre et les lire, sont une illustration frémissante et angoissante de la situation où se trouve la France.

Le taux de la morbidité.

Il y a un autre chiffre, dont on ne saurait assez se préoccuper, qui doit être mis en évidence et qui est non moins frappant. Celui-là n'est pas mentionné dans les statistiques officielles, les feuilles publiques du jour, les revues, il est rarement l'objet de travaux scientifiques, si précieux pour le progrès, je veux parler de l'état de maladie, de la morbidité, qui est dans un rapport étroit avec la mortalité générale d'un pays. La morbidité constitue une diminution permanente de la santé d'une nation, de son pouvoir de natalité, donc de la prospérité et de la fortune publiques, un amoindrissement lent, permanent de l'activité nationale.

Comme Hygiéniste, vivant depuis de longues années au milieu des médecins, de ces hommes qui passent la plus grande partie de leur vie, avec un dévouement qui tient souvent de l'héroïsme, face à face avec la maladie, disputant tragiquement parfois le malade à la mort, j'ai cherché à m'orienter sur ce sujet.

Quel est le taux qu'il paraît raisonnable d'attribuer à la morbidité générale, à cet état de maladie qui frappe une partie toujours trop élevée de la population et qui, hélas, trouve son point d'appui dans l'insalubrité générale d'un pays, dans l'habitation surpeuplée et insalubre ?

Pour chaque mort, on peut établir qu'il y a au minimum, pour l'ensemble des maladies, cinq malades alités. Ces malades assez sérieusement atteints, ne sont certes pas à la dernière période, et destinés à mourir sous peu, mais ils constituent une lourde charge pour la Nation.

En me bornant à n'apporter ici que des chiffres modérés, la morbidité, estimée pour la France sur cette base minimum de cinq malades par mort, nous donne les chiffres suivants :

En 1921, morts, 693.000. Malades, 3.465.000
En 1924, morts, 678.000. Malades, 3.390.000
En 1928, morts, 675.000. Malades, 3.375.000
En 1930, morts, 649.000. Malades, 3.245.000
En 1931, morts, 680.710. Malades, 3.435.000

Le taux de la morbidité qui était en France : en 1913 de 88 ‰ habitants, est encore de 81,5 ‰ en 1931. Or, en Angleterre, il est au-dessous de 56 ‰ et en Allemagne de 57 ‰.

La France a donc en moyenne par an 3.400.000 habitants sérieusement malades, soit plus de 8 % de la population totale. Se rend-on compte des charges énormes que cette situation entraîne pour le budget national, départemental, communal et privé et qui rongent lentement et impitoyablement les forces vives du pays ! Cette morbidité attaque dans une proportion importante les âges en pleine capacité de production d'enfants et aggrave par conséquent le taux de dénatalité.

Si on parvenait à abaisser de quatre points seulement par mille habitants la mortalité générale, en sauvant 160.000 habitants, dont la valeur en capital argent dépasserait dix milliards de francs, on aurait ainsi 800.000 malades alités de moins. Ce serait un gain annuel de l'ordre de six milliards de francs représentant au minimum les charges qu'entraînent ces malades.

Comme conséquence de la mortalité excessive, on peut se rendre compte de l'importance du chiffre de la morbidité qui a tant d'importance sur celui de la natalité et devrait être rappelé au début de toute discussion sur la crise de la dépopulation française. De pareilles constatations indiquent à quel degré est parvenue la désorganisation profonde du pays, dont sont responsables en très grande partie les méthodes gouvernementales de fiscalité excessive qui ont été appliquées sans ménagement à l'habitation française, au retard mis à entreprendre de grands travaux d'assainissement d'après un large programme embrassant tout le pays, et à l'absence d'un sérieux enseignement de l'hygiène à toute la population dès l'école primaire.

* * *

Résumant ce sujet passionnant, on peut donc établir que la mortalité générale de la France baissant de quatre points seulement, représenterait globalement en vies humaines et en malades épargnés annuellement, un total en capital argent pour les vies sauvées et les malades épargnés de l'ordre de

10.400.000.000 + 6 000 000 000

soit seize milliards quatre cents millions de francs.

L'abaissement de la mortalité et ses conséquences sur la natalité.

Les statistiques permettent de constater que chez les nations qui ont réalisé un effort considérable dans le domaine de l'assainissement général et tout particulièrement dans celui de l'habitation, et ne l'oublions pas dans la lutte contre les fléaux sociaux avec l'alcoolisme au premier rang, ce n'est pas seulement la mortalité qui a baissé, c'est la natalité qui s'est relevée.

Si, du haut en bas de l'échelle, les autorités du pays, au lieu de brimer et d'écraser d'impôts directs et indirects, cet élément de première nécessité, pour l'homme, qui s'appelle l'habitation, cherchaient au contraire, à l'alléger intelligemment, en diminuant notablement les impôts, en visant à réduire les charges de la construction, en facilitant le crédit public et son taux modéré, en encourageant les entreprises privées, départementales et communales, et non les entreprises publiques d'Offices d'Habitations de forme étatistes, on arriverait à ce résultat que, parallèlement à l'abaissement de la mortalité, on obtiendrait un relèvement sensible de la natalité. Et ce phénomène est presque automatique ! C'est une loi d'économie sociale, qu'on ne fera jamais assez connaître à l'opinion publique, et qu'il est inouï dans certains milieux, qui s'occupent avec dévouement cependant de la natalité, de voir ignorer complètement.

Il est prouvé par des exemples mémorables que, par de grands travaux d'assainissement du sous-sol, du sol, et surtout de l'habitation, on parvient, à améliorer, dans une proportion considérable, la santé publique, qui a pour conséquence de relever le taux de la natalité, c'est-à-dire la prospérité et la richesse générale. Et quand nous parlons de richesse publique, nous faisons allusion, non pas seulement à de l'argent, qu'on thésaurise, à des obligations ou à des titres ou à des terres qu'on possède, mais à une amélioration automatique de cet élément de la vraie fortune d'une nation, qui permet tous les jours de vivre une vie saine, agréable, gaie, heureuse, qui se nomme l'habitation où l'homme passe, répétons-le sans cesse, les deux tiers de son existence. Si l'on veut que la famille vive en bonne santé physique et morale, soit encouragée à créer en grand nombre des enfants, il faut protéger avec un soin jaloux son nid.

De grands pays nous ont donné des exemples salutaires, pour modifier, — et nous y arrivons lentement, — la nature même psychologique de notre nation, qui n'a pas compris encore quels trésors à gros revenus est, pour un pays, l'habitation saine, respectée et non maltraitée. La France et son gouvernement n'ont pas réalisé encore, en effet, que le taux de la mortalité générale n'est pas un chiffre ambigu qui prête à des controverses, et dont on ne parle pas très volontiers en public, je le reconnais. C'est un indice absolu, lorsqu'il est trop élevé, d'une véritable déchéance nationale, car il est l'aboutissement d'une morbidité excessive qui abaisse automatiquement la natalité.

Beaucoup de pays se sont attaqués résolument et techniquement, depuis vingt-cinq ans surtout, au problème de l'habitation et de ses répercussions profondes sur la vie nationale. Ils ne se sont pas permis d'improviser à la française des lois démagogiques et étatistes au sein de leurs Parlements respectifs, loin des techniciens, des spécialistes et des intéressés; ils ont, par des commissions formées en dehors du pouvoir législatif et composées de personnalités qualifiées, étudié au préalable, avec un souci profond de l'intérêt général, article par article des lois réclamées par l'opinion publique.

Quand dans notre pays a-t-on réellement procédé de la sorte ?

Dans nos principales Sociétés techniques l'élite de leurs membres se sont attachés avec un inlassable dévouement à l'étude des solutions pratiques des innombrables problèmes que soulève la santé publique. Ont-ils été écoutés ? Rarement en ce qui concerne les mesures législatives qui s'imposaient pour parvenir à une rapide exécution des immenses travaux que réclame le territoire français et ses habitations.

Il faut donc loyalement reconnaître qu'au point de vue de la santé publique, aucune amélioration sérieuse n'a été obtenue, ces dernières années, et que des travaux consi-

dérables, concernant l'assainissement des agglomérations urbaines et rurales, deviennent aujourd'hui d'extrême urgence, si nous voulons voir baisser notablement le taux de la mortalité générale et redresser le taux de la natalité.

* *

Populations urbaines et populations rurales.

La division en populations urbaines et populations rurales est également d'un grand intérêt. Elle constitue, pour notre pays, par ses chiffres remarquables, un des caractères fondamentaux de l'équilibre du génie français.

En 1851, la population urbaine ne comptait que 9.135.000 habitants contre 26.650.000 de population rurale. En 1901 la population urbaine est déjà passé à 16 millions, contre 23 millions de population rurale. En 1921, 18.200.000 habitants de population urbaine contre 21 millions de population rurale. En 1928, ces chiffres peuvent être de l'ordre, comme population urbaine de 21 millions, et comme population rurale de 20. millions. Depuis on constate que l'écart commence à devenir plus défavorable aux populations rurales. C'est le grand problème du retour à la terre que pose cette industrialisation de forme cahotique inquiétante qui prépare la ruine de plus d'un pays.

Si l'on veut quelques chiffres de comparaison, voici la situation respective de deux pays très industrialisés : l'Angleterre et l'Allemagne. En 1927, on constate, pour la Grande-Bretagne et le pays de Galles, 31 millions et demi de population urbaine et 7.800.000 habitants ruraux. Ces chiffres ne commandent-ils pas sur beaucoup de points l'histoire et la politique extérieure de la Grande-Bretagne? Quant à l'Allemagne, elle avait, en 1925, 40.400.000 habitants urbains contre 22 millions d'habitants ruraux.

Aux États-Unis, quoique un peu loin de nous, — ce qui ne les prive pas de chercher à exagérer leur influence sur beaucoup de questions exclusivement françaises, — la division est presque égale entre les deux catégories de population. En 1927, il y a environ 61 millions de populations urbaines contre 58 millions de populations rurales.

* *

Statistique des habitations françaises.

On oublie trop dans notre pays que l'habitation intéresse au premier chef la vitalité, la prospérité, la richesse, l'équilibre démographique, social et politique de la nation. Elle touche au cœur même de la vie de chaque individu, de chaque famille, de chaque collectivité.

Base de la propriété, l'amélioration sanitaire de l'habitation devrait être placée au sommet des préoccupations de l'opinion et des pouvoirs publics. Il y a peu de problèmes qui touchent plus directement l'intérêt général et d'une manière aussi profonde remuent jusqu'au centre vital l'existence même d'une nation. C'est dire l'envergure qu'il revêt dans notre civilisation moderne, dont il constitue un des fondements.

L'habitation est pour l'homme, on ne s'en doutera jamais assez, un véritable vêtement qui le couvre inexorablement près des deux tiers de son existence.

Nous avons demandé il y a vingt ans déjà par une campagne tenace et retentissante faite auprès du Parlement tout entier et du Gouvernement (1) des mesures pratiques techniques d'une haute importance qui auraient eu sur la santé publique des répercussions capitales. Le scepticisme, l'indifférence et l'incurie ont répondu.

Voyons, est-ce que le génie français est formé de négations! Est-ce que le génie

(1) *Le Cri de la France : Des logements!* par A. Augustin REY, membre de la Société d'Économie politique. La gravité de la crise. Les grands remèdes. Paris, mars 1912, Rivière et C^{ie}, éditeurs.

français n'a pas fait dans bien d'autres domaines des efforts immenses, en prenant des décisions et en aboutissant à des résultats qui sont l'honneur de l'histoire nationale !

Quand on connaît la gravité de la crise à laquelle nous assistons, et dont on définit les résultats palpables par les chiffres persistants, tangibles et angoissants de la mortalité et de la morbidité générale, qui atteint au cœur le pays tout entier, n'aurait-on pas dû, en haut lieu s'émouvoir ?

De son berceau à la mort, l'habitation exerce sur la vie journalière de l'être humain, une influence implacable ou bienfaisante, déprimante ou vivifiante. C'est là que l'homme sera écrasé de soucis, maltraité par les difficultés ou les chagrins de la vie, ou réconforté par le charme d'un intérieur qu'une compagne et des enfants auront embelli et purifié. C'est dans ce nid où naîtra, se développera ou s'anéantira la famille. De quels soins devrait-elle être entourée, depuis le moment où l'habitation surgira du sol, et sera exposée à tous les éléments destructeurs, jusqu'au moment où elle devra être normalement amortie et remplacée par une autre !

La Société, si elle était organisée réellement et loyalement en vue d'apporter à ses enfants, depuis le berceau, l'aide et le respect dû à cet objet de première nécessité qu'est l'habitation, aurait toujours une tendance prospère, heureuse et où l'on ne verrait pas certains groupes de citoyens se dresser les uns contre les autres.

Et l'on peut se demander si réellement, on se préoccupe en haut lieu, c'est-à-dire chez ceux qui sont dépositaires des pouvoirs exécutif et législatif, de mettre à la mesure de tous les Français, ce vêtement obligatoire qui s'appelle l'habitation.

Quelle est réellement la mentalité de ceux qui, à la tête du pays, devraient respecter, ne serait-ce déjà que par intérêt général, la valeur et la coupe de ce vêtement, et le rendre digne de la population tout entière en développant et en améliorant sans cesse sa précieuse importance nationale, démographique, hygiénique et sociale.

*
* *

La crise sanitaire que traverse la France est caractérisée par la non observation des lois concernant la santé publique, par l'absence de réparations des habitations anciennes pendant et depuis la guerre, conséquence des trente-quatre lois d'exception qui sont venues réduire à l'impuissance presque complète leurs propriétaires en taxant le taux des loyers ; par l'impossibilité, par suite de lois inapplicables, d'arriver à modifier, à transformer, à démolir les îlots contaminés, insalubres, pourris, où l'habitation assassine littéralement ses habitants, où règnent la tuberculose, le cancer, et qui constituent des foyers permanents de fléaux sociaux que l'on sait parfaitement évitables. Voyez à ce sujet les statistiques fournies par les autres pays, qui eux, n'ont reculé devant aucune investigation, afin de fixer l'importance des travaux d'assainissement qui se sont révélés nécessaires, et qui les ont exécutés avec une décision et un courage fiscal remarquable

L'insalubrité permanente, pourvoyeuse de la haute morbidité que nous avons constatée, est due en grande partie à des habitations malsaines et souvent pourries jusqu'à leurs fondations qui, en capital sont depuis longtemps amorties. On ignore trop que la France, en dehors des maisons historiques et artistiques qui constituent un patrimoine national, fourmille de maisons par centaines de mille encore debout, souvent depuis des siècles, dont l'interdiction d'habiter pour cause d'insalubrité aurait dû être prononcée impitoyablement par une loi que nous avons fait adopter en Hollande et qui a relevé en peu d'années sa situation sanitaire.

Ces misérables masures qui encombrant le territoire de la plupart de nos agglomérations, auraient dû par conséquent, automatiquement disparaître et être remplacées par des habitations neuves, depuis de longues périodes. La concentration dans des conditions de promiscuité parfois révoltantes, de populations énormes, dans des garnis et des hôtels meublés, où elles sont la proie de logeurs sans scrupules, qui réalisent d'énormes fortunes, est également, dans les grands centres, une des causes de notre haute mortalité persistante. Les chiffres les plus démonstratifs, les plus accusateurs montrent cet exode horrible de populations qui arrivent finalement à ne plus avoir

leurs meubles à elles, leur personnalité, leur vie de famille, jusqu'à leur berceau ! Il faut y joindre le manque d'eau potable saine, cet aliment primordial, dans un nombre encore considérable de 37.963 communes de France, et l'absence généralement presque complète, jusque dans nos plus grandes villes, d'organismes pour l'évacuation et la purification des eaux usées.

Il faut citer cependant un bel exemple, celui de la ville de Paris qui, en cette matière, a fait d'énormes dépenses, pour ses travaux d'égouts et d'adduction d'eau potable. Œuvre considérable qui a abaissé dans le périmètre de ses fortifications la mortalité générale à 14,5 ‰. Tandis que la mortalité de son immense et nauséabonde banlieue dépasse encore aujourd'hui 20 ‰, en perpétuant une situation tout à fait inquiétante.

* *

Le chiffre qu'on devrait toujours avoir présent lorsqu'on discute des questions de natalité et de mortalité est celui des 9.743.000 habitations (usines et bâtiments publics de toute nature déduits) qui existent au 1^{er} janvier 1928 sur le territoire français.

Déduisant de ce chiffre les 725.000 maisons des régions libérées, — actuellement reconstruites à quelques milliards de francs près, — il reste plus de neuf millions de maisons dans le reste du territoire, sur lesquels on peut estimer que le tiers, c'est-à-dire trois millions, a besoin d'une aide pour des réparations, des reconstructions partielles, ou leur remplacement par des constructions neuves.

Ces immenses travaux que l'on peut chiffrer à près de 150 milliards de francs sont indispensables pour remettre cette partie de la fortune publique dans une situation qui soit digne du pays, conforme aux lois sanitaires en grande partie éludées depuis 1914. Ils auront pour résultat, en dotant entre autre aussi rapidement que possible toutes nos communes d'eau potable et d'évacuation des eaux usées, de faire baisser graduellement la mortalité générale et la morbidité.

Cette masse de travaux qui intéresse toutes les classes de la population, doit être entreprise non seulement suivant le degré d'absorption que réalisera librement, et en travaux entrepris par l'initiative privée, par la grande famille du bâtiment, — qui aura alors repris confiance et apportera à la rénovation de la santé du pays son activité passionnée, — mais surtout grâce à un plan financier prévu d'ensemble en vue de ces grandes opérations et que nous avons développé depuis longtemps.

Des nations étrangères depuis longtemps ont envisagé de front le problème démographique. Elles ont compris que les trois éléments qui le compose : natalité, mortalité, morbidité ne pouvaient être séparés dans le programme des mesures constantes qu'il s'agissait d'appliquer.

Dans notre pays de logique, de clarté, de loyauté, le retard est énorme et la France, dans les statistiques de la mortalité générale des grandes nations du monde, occupe à l'heure actuelle presque le dernier rang indigne de son prestige, de son courage et de l'héroïsme de sa population. Un puissant réveil est nécessaire. Il faut résolument alerter l'opinion publique et engager la lutte en exigeant des pouvoirs publics les armes nécessaires.

A. Augustin REY.

* *